



Prends une longueur d'avance,
choisis l'alternance !

CEFA de l'Institut Saint-Roch

Formation
article 49

7^{ème} Professionnelle
**GESTIONNAIRE DE TRES PETITES
ENTREPRISES**
(Secteur Economie)

- ✓ Tu souhaites t'installer à ton propre compte
- ✓ Tu veux ouvrir ton commerce
- ✓ Tu as envie de comprendre et d'assurer la gestion administrative et financière d'une activité professionnelle

Alors, cette option est faite pour toi !



DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le Gestionnaire de Très Petites Entreprises doit maîtriser les compétences suivantes :

➤ **Elaborer et créer son projet d'entreprise indépendante :**

Il doit être capable :

- d'analyser sa capacité personnelle d'entreprendre ;
- d'analyser et comprendre les possibilités de création d'entreprise dans le métier choisi: les législations civiles, commerciales et professionnelles spécifiques à l'activité choisie et les démarches légales;
- d'effectuer les démarches administratives pour la création de l'entreprise;
- de souscrire les assurances.

➤ **Gérer la stratégie commerciale de l'entreprise**

Il doit être capable :

- de localiser son activité indépendante: l'étude de marché;
- de définir une politique commerciale;
- d'assurer les contacts fournisseurs et clients dans le processus achat-vente.

➤ **Assurer la gestion des ressources humaines**

Il doit être capable :

- de recruter et former ses collaborateurs ;
- de communiquer, animer des réunions, gérer des conflits ;
- d'expliquer et faire appliquer les règles d'ergonomie, hygiène, sécurité et protection de l'environnement (en fonction du métier).

➤ **Assurer la gestion financière et comptable de l'entreprise**

Il doit être capable :

- de maîtriser les fonctions de base des logiciels de bureautique et de gestion ;
- de rédiger et classer les documents commerciaux ;
- de gérer les stocks ;
- d'enregistrer manuellement les documents commerciaux et de les encoder (comptabilité simplifiée);
- de comprendre et encoder sa déclaration d'impôts ;
- de lire et comprendre le bilan et le compte de résultats (comptabilité en partie double);
- d'analyser les frais : calculer un prix de revient ;
- de comprendre son plan financier.

CONDITIONS D'ACCÈS

La **7^e Gestionnaire de Très Petites Entreprises** est accessible aux élèves ayant obtenu le diplôme de 6^e en qualification professionnelle ou technique, tous secteurs confondus, ainsi qu'aux élèves ayant réussi une 6^e transition.

Les titulaires du CESS (réussite d'une 6^e Technique, 6^e Transition, ou d'une 7^e professionnelle) peuvent être dispensés des cours de formation commune (dérogation ministérielle).

ORGANISATION EN ALTERNANCE SUR UNE ANNÉE SCOLAIRE

La semaine de formation se divise en un volet théorique (15 périodes de cours/semaine) et un volet pratique en entreprise (24h/semaine). Cette formation s'organise sur une année scolaire et doit comptabiliser un minimum de 600 heures de stage.

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour comprendre l'organisation de l'enseignement en alternance sur le site web de l'Institut Saint-Roch, onglet CEFA.

GRILLE HORAIRE

Formation générale

Français	4h/sem.
Formation scientifique	2h/sem.
Formation sociale et économique	2h/sem.
Informatique	2h/sem.

Formation professionnelle

Comptabilité et informatique de gestion	3h/sem.
Gestion commerciale – législation	2h/sem.

Stage en entreprise

24h/sem

CERTIFICATION

- ✓ Le certificat de qualification de gestionnaire de très petites entreprises et le certificat relatif aux connaissances de gestion de base
- ✓ Certificat d'enseignement secondaire supérieure (CESS)

LES DÉBOUCHÉS

Vers le monde du travail :

- Grâce au certificat de gestion, tu pourras t'installer comme indépendant.
- Grâce aux connaissances informatiques et comptables, tu pourras postuler à un emploi administratif plus facilement.
- Tu peux évoluer plus facilement au sein d'une entreprise grâce à tes connaissances de gestion.

Vers les études (supérieures) :

- Le diplôme obtenu en fin de 7^{ème} donne accès à toutes les études supérieures de type court.

Tu es intéressé(e) ? Tu as des questions ?

N'hésite pas à contacter la coordinatrice CEFA :

Valérie Bosmans au 0488/63.66.62 - valerie.bosmans@elmarche.be

Une formation individualisée en entreprise

Une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice

Une pédagogie différente où tu apprends la gestion par la pratique

Une expérience en entreprise

Une indemnité ou une rémunération de formation

Un accès plus facile à l'emploi au terme de ta formation



CEFA Institut Saint-Roch
Chaussée de Rochefort, 127. 6900 Marloie
Tel : 084 / 31 41 12 Mail : cefa@elmarche.be